

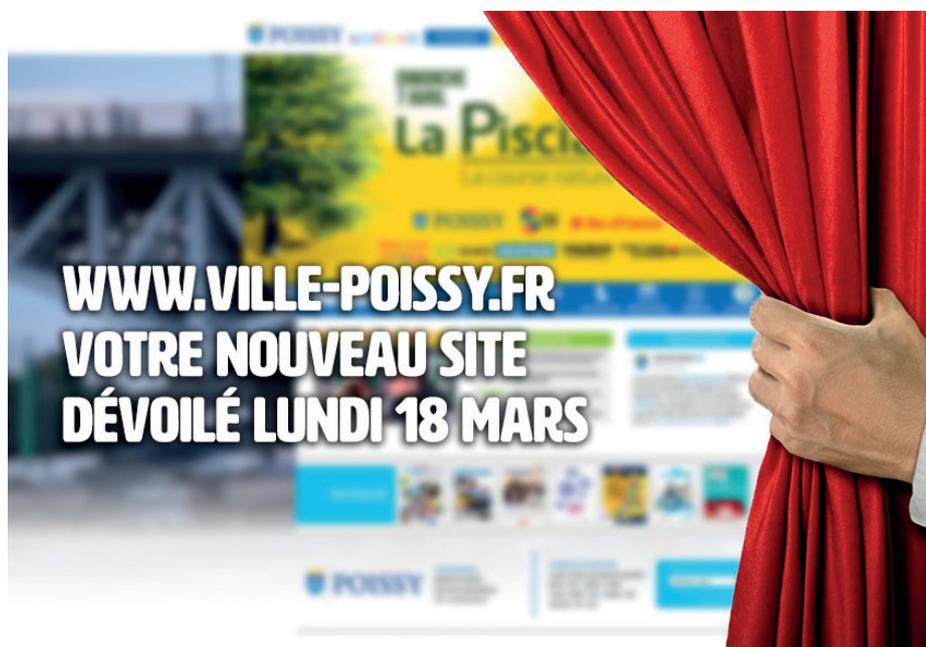
15 mars / 2019

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise



Le site de la ville de Poissy fait peau neuve. Lundi 18 mars, à l'occasion du conseil municipal, le maire Karl Olive dévoilera la nouvelle version du site www.ville-poissy.fr qui sera immédiatement disponible sur les réseaux.

Le site de la collectivité, entièrement responsive sur vos smartphones, a bénéficié d'une refonte graphique pour le rendre plus attractif et disposera d'une navigation simplifiée.

Il vous offrira également de nouvelles fonctionnalités :

- > **Des annuaires plus exhaustifs** avec les numéros des services, associations, clubs, professionnels de santé et bientôt des commerces sur Poissy.
- > **Un plan de géolocalisation et un outil de recherche amélioré** pour toujours mieux vous orienter.
- > **Des pages d'actualités et d'agenda encore plus visuelles et dynamiques** pour vous informer en permanence sur les événements qui animent la cité. La possibilité de s'inscrire à une newsletter pour ne rien manquer des rendez-vous qui vous attendent.
- > Plus d'interactivité avec la possibilité, entre autres, **de postuler directement, depuis le site, aux offres d'emplois proposées.**
- > **Un accès plus direct** à vos différentes démarches : passeport, mariage, recensement, élections...
- > **Une part plus importante donnée à la vidéo** (reportages, présentations des grands projets, vie municipale, événements festifs...).

« À l'heure où les démarches et l'information passent essentiellement par le numérique, il est essentiel de proposer des outils connectés régulièrement actualisés pour répondre au mieux aux attentes des Pisciacais, souligne le maire Karl Olive. Cette mise à jour a été entièrement réalisée en interne par les services informatique et communication de la Ville qui gèrent depuis quatre ans notre site. Cela nous a permis d'éviter le recours à des prestataires extérieurs mais aussi d'économiser 20 000 euros de maintenance par an. »

Rendez-vous lundi 18 mars à partir de 19h pour le lancement du nouveau site à lors du conseil municipal qui se déroulera en Mairie de Poissy et sera diffusé en direct sur les réseaux sociaux.